

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
ET DES DROITS DE L'HOMME

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail



DIRECTION GÉNÉRALE

ÉCOLE DES GREFFES

CONCOURS DIRECT D'ENTRÉE EN 2025
AU CYCLE SUPÉRIEUR DE L'ÉCOLE DES GREFFES

SESSION DE JUILLET 2024

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ : ORGANISATION JUDICIAIRE

COEFFICIENT : 2

DURÉE : 2 heures

SUJET : N° 4

Le candidat répondra aux questions suivantes :

- 1- Les conditions d'acquisition de la qualité de Juge Consulaire.
- 2- La compétence territoriale du Juge des Tutelles.
- 3- Citez quelques attributions du Commissaire de Justice.
- 4- Quelle est la plus haute juridiction de l'ordre administratif ?